



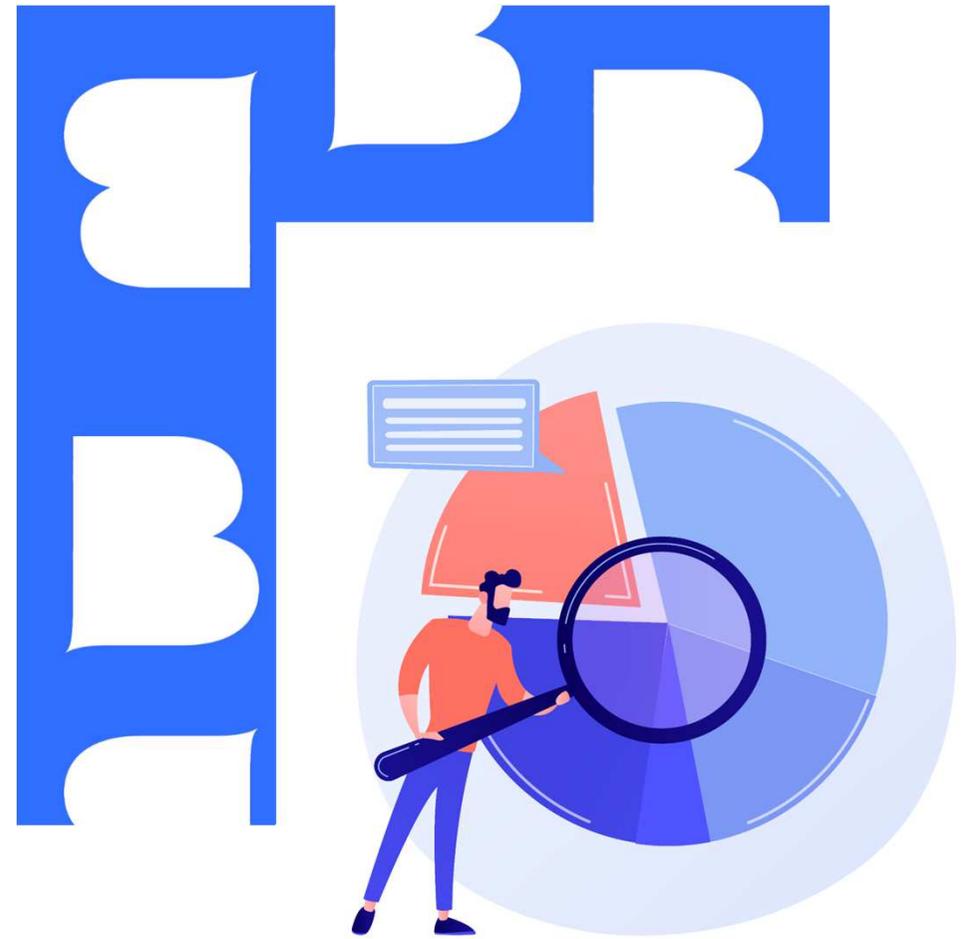
Débat d'orientations budgétaires (DOB)

—
2024

- 
- 01 Introduction
- 02 Contexte financier national et international
- 03 Ressources humaines
- 04 Orientations budgétaires
- 05 Evolution de la dette
- 06 Conclusion



I. Introduction



Cadre réglementaire



Le DOB est obligatoire pour les communes de plus de **3 500 habitants**



Il doit se tenir dans un délai **maximum de 10 semaines** avant le vote du budget



Il doit donner lieu à une **délibération ainsi qu'à un rapport**

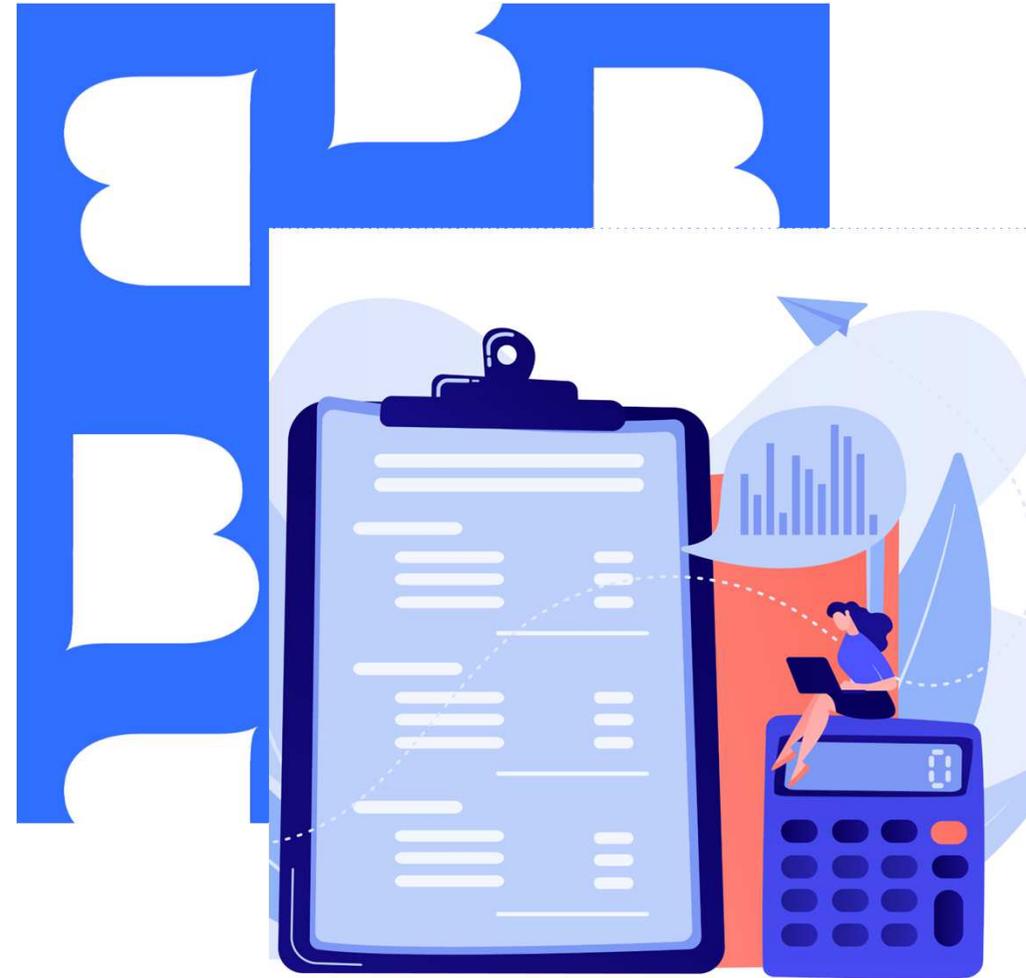
Le DOB doit prévoir :

- Les orientations budgétaires pour l'année à venir (fonctionnement / Investissement)
- La structure et la gestion de la dette
- Les engagements pluriannuels

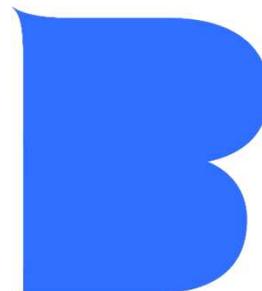
Rappel :

- *Une délibération sur le budget non précédée de ce débat est entachée d'illégalité et peut entraîner l'annulation du budget.*
- *Le DOB n'a aucun caractère décisionnel et n'engage pas la commune dans ses décisions budgétaires à venir. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.*

II. Contexte financier national et international



*Au niveau
européen*



Croissance mondiale



Une croissance mondiale estimée à + 3,1 % pour 2024 reste fortement impactée par une inflation sous-jacente plus persistante qui laisse présager de nouvelles flambées des prix des produits de bases dues à des chocs géopolitiques.

L'inflation mondiale devrait tomber à 5,8 % en 2024.

Le taux d'inflation annuel de la zone euro en baisse à 2,4 % en 2023.

Un **taux d'inflation** estimé à **+ 2,8 % en 2024** dans **la zone euro**.



+ 3,1 de croissance au niveau mondial en 2023



= pour 2024

Source : estimations FMI



+0,5 % de croissance de la zone euro en 2023



+ 0,9 % estimés pour 2024

Source : estimations FMI janvier 2024

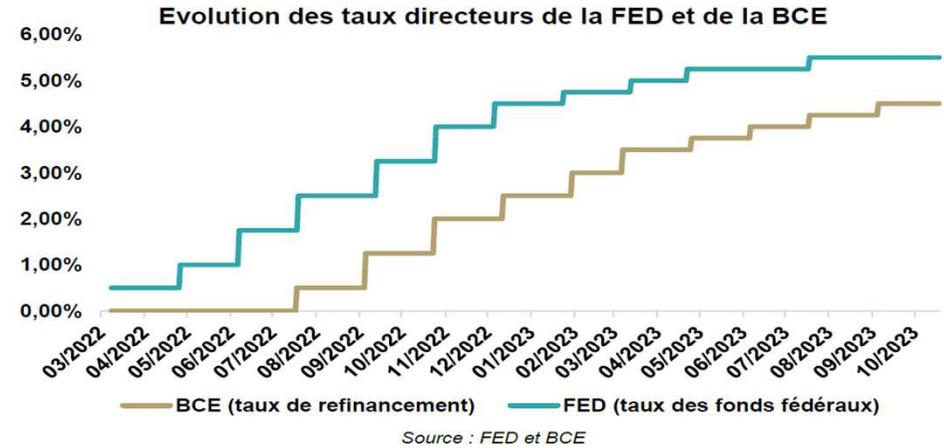


Politique monétaire européenne

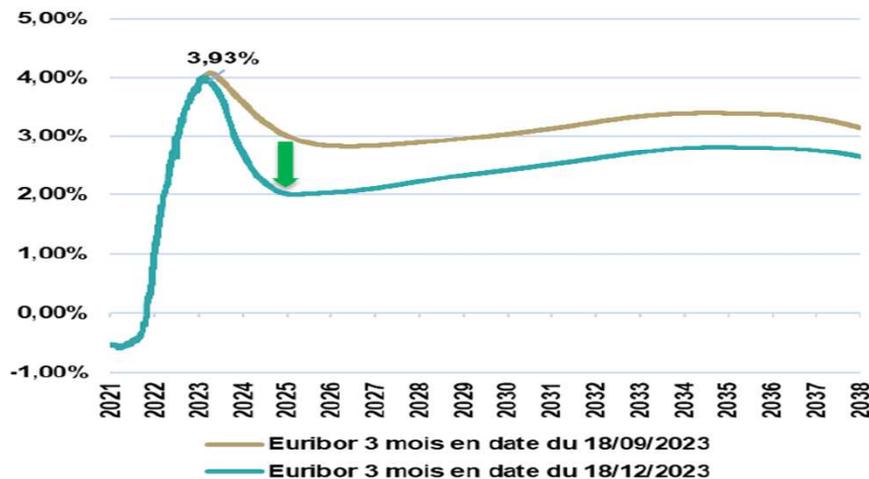


La Banque Centrale Européenne a relevé ses taux directeurs en 2023 pour combattre l'inflation dans la zone euro.

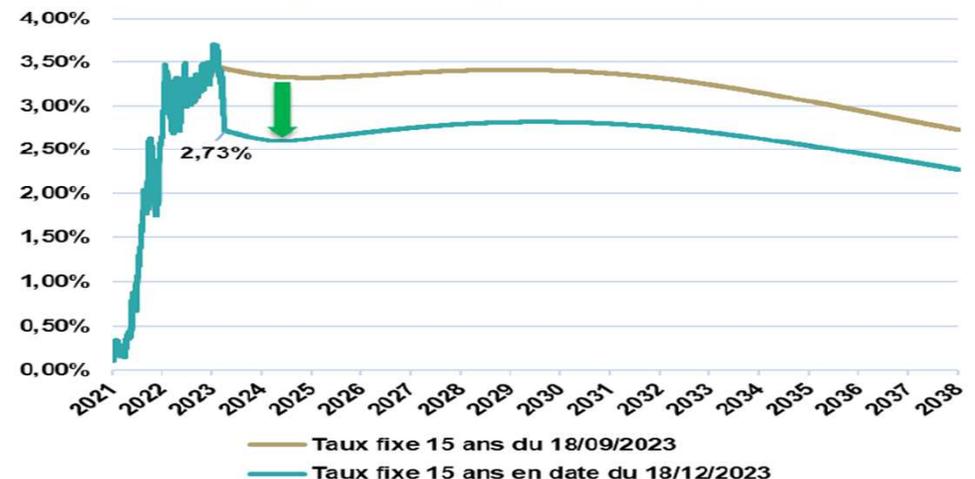
Des niveaux de taux directeurs fixés par la BCE jamais atteints depuis l'instauration de la monnaie unique en 1999. Taux inchangés depuis décembre 2023.



Historique et anticipés de l'Euribor 03 Mois



Historique et anticipés du taux fixe 15 ans (hors marge bancaire)



Au niveau national



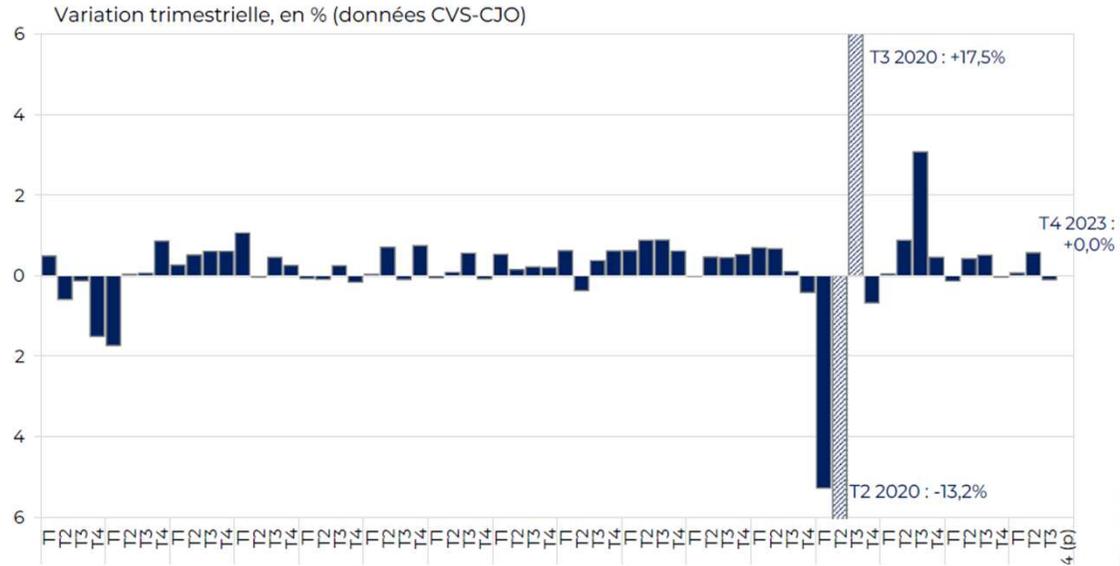


Au niveau national : la croissance du PIB

Une croissance plus modérée en 2024 (0,9%) et en 2025 (1,3%).

- ❖ Une tendance de fond de baisse de l'inflation avec un retour à 2 % en 2025
- ❖ Une croissance plus résiliente en 2023 suivie par une reprise un peu plus progressive :
 - Des salaires réels en progression sensible améliorant le pouvoir d'achat des ménages
 - Un taux de marge des entreprises supérieur à l'avant COVID

Évolution du PIB français



POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE EN MOYENNE ANNUELLE

(révisions par rapport à juin 2023 en italique)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PIB réel	1,9	-7,7	6,4	2,5	0,9	0,9	1,3
	0,0	0,2	-0,4	-0,1	0,2	-0,1	-0,2
IPCH	1,3	0,5	2,1	5,9	5,8	2,6	1,8
	-	-	-	-	0,2	0,2	-0,1
IPCH hors énergie et alimentation	0,6	0,6	1,3	3,4	4,2	2,8	2,1
	-	-	-	-	-0,2	-0,2	0,0

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire.

Source : Banque de France



Dettes et déficit des administrations

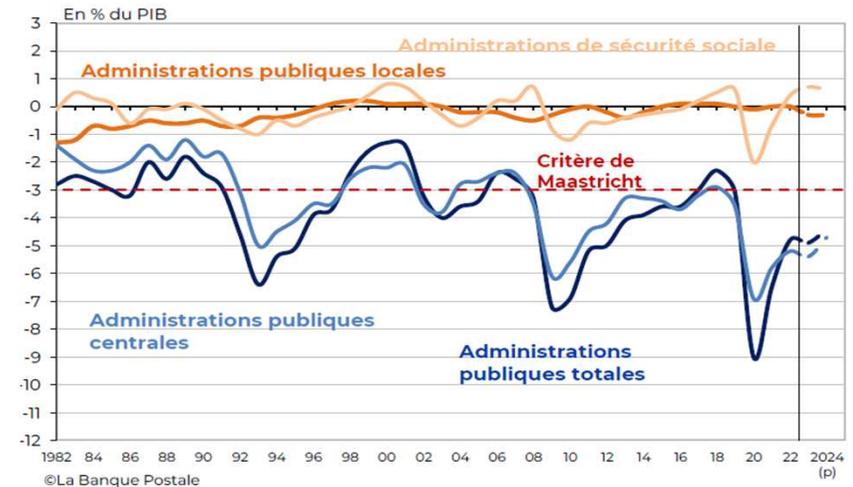


➤ Avec l'importante croissance du PIB connue en 2021 et 2022 (respectivement + 6,8 % et + 2,6 %), le déficit public a connu une diminution importante en valeur relative sur ces années pour revenir **à son niveau d'avant crise. Le déficit des collectivités reste lui insignifiant, cadré par la contrainte des budgets équilibrés.**

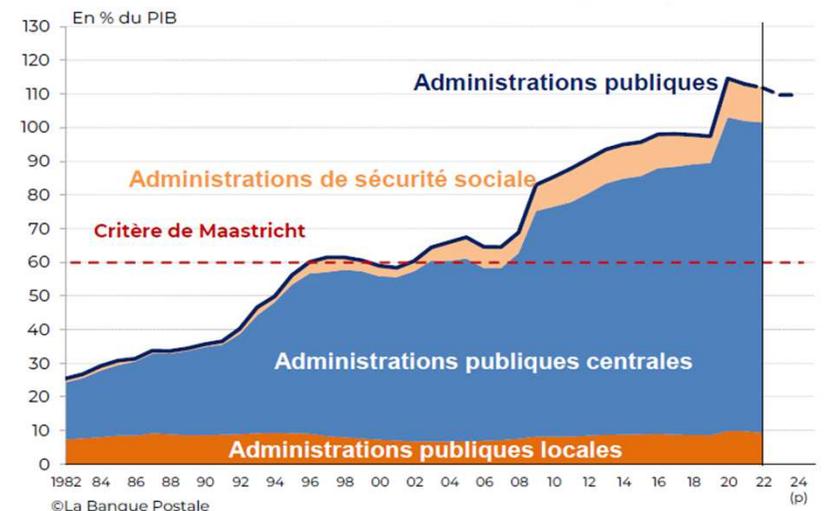
➤ La dette publique française, **portée principalement par les services de l'Etat et les administrations de sécurité sociale** se stabilise en valeur relative au PIB.

➤ En revanche, elle continue d'augmenter en volume et passe de **2 956 Mds€ en décembre 2022 à 3 088 Mds€ en décembre 2023.**

Le déficit des administrations publiques



La dette des administrations publiques



Evolution du budget des collectivités



Collectivités locales 2023 (estimations et évolutions)*

Recettes de fonct.	268,3 Mds€,	+3,2%
Dépenses de fonct.	226,2 Mds€,	+5,8%
Épargne brute	42,1 Mds€,	-9,0%
Investissement**	76,0 Mds€,	+9,1%
Encours de dette	206,7 Mds€,	+2,1%

Finances des communes 2023 (estimations et évolutions)*

Recettes de fonct.	95,9 Mds€,	+4,3%
Dépenses de fonct.	82,8 Mds€,	+5,5%
Épargne brute	13,1 Mds€,	-2,6%
Investissement**	26,5 Mds€,	+7,8%
Encours de dette	66,6 Mds€,	+1,6%

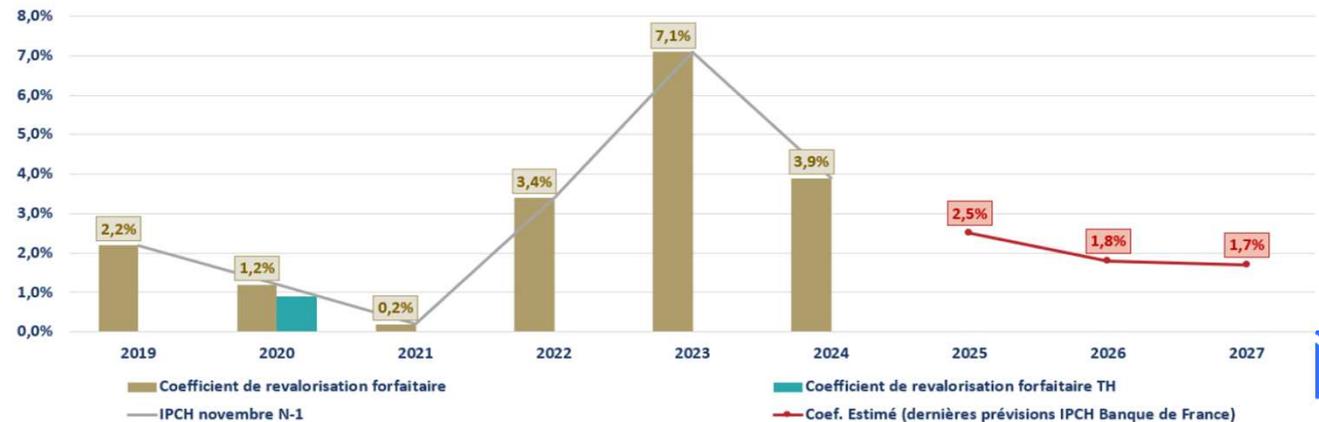
Une dynamique importante des budgets des collectivités due à une forte inflation (salaires, énergies, services, matières premières) ainsi qu'une dynamique fiscale associée.

Pour 2024, un indice des prix à la consommation (base fiscale) en nette augmentation : **3,9 %**.

Pour Belley, c'est près de 232 K€ de recette supplémentaire attendue.

Pour ce qui est des dépenses, l'augmentation du prix de l'énergie aura un impact important malgré le plan d'économies d'énergie, dont les effets devraient être mesurés à près de **+ 65 k€**.

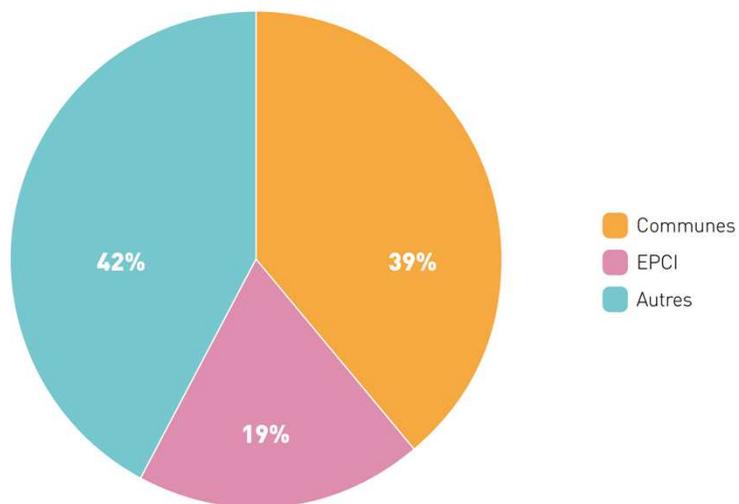
Autre facteur de hausse, l'évolution du point d'indice des fonctionnaires (**+ 3,5 % au 1/07/22 et + 1,5 % au 1/07/23**) aura un impact de **235 k€/an** pour la collectivité.



Investissements locaux

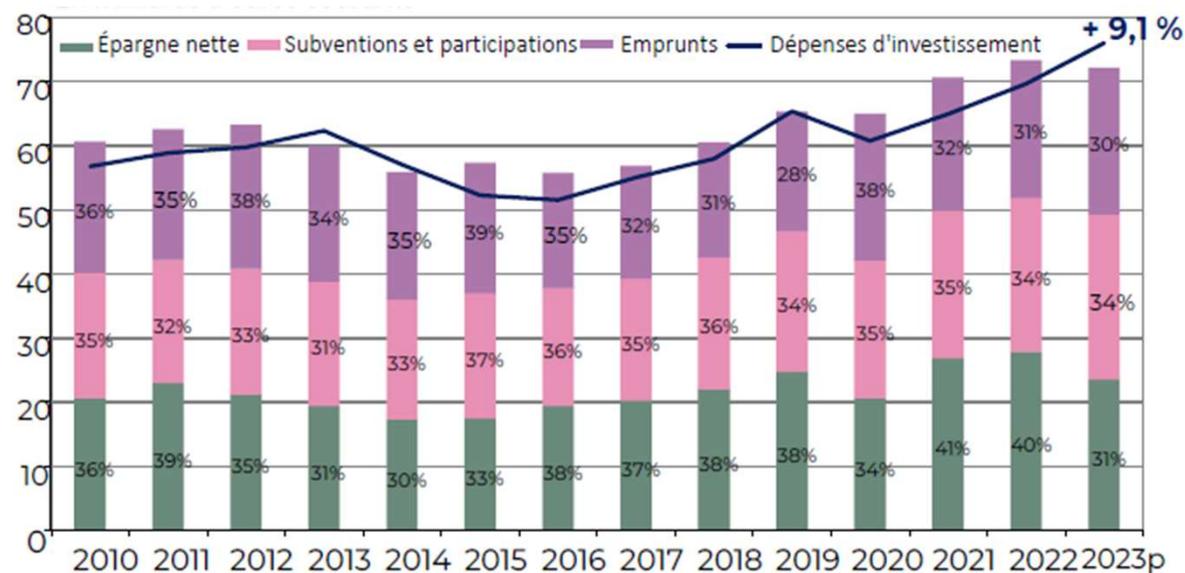


Répartition des investissements locaux



Le bloc communal (communes + EPCI) porte près **de 58 % des investissements** locaux

Modes de financement des investissements locaux



En milliards d'euros courants
Source : la Banque postale

Impacts de la Loi de Finances

2024



Loi de Finances 2024 : compensation inflation



Art. 225 : Loi de finances pour 2024 : Prolongement du bouclier tarifaire avec une limitation de la hausse des TRV électricité de 15 % et instauration d'un «amortisseur électricité» pour les collectivités territoriales et les groupements de collectivités territoriales

Mesures d'aides aux collectivités face à l'inflation énergétique			
	2022	2023	2024
Bouclier tarifaire Électricité	1 ^{er} février 2022 – 1 ^{er} février 2023 Limitation de la hausse du TRV à +4 % en moyenne arrêtés parus au Journal officiel du 30 janvier 2022	1 ^{er} février 2023 – 1 ^{er} février 2024 Hausse du TRV de +15 % en février puis de +10% en août Loi de finances pour 2023, Décret n° 2022-1774 du 31 décembre 2022	1 ^{er} février 2024 – 31 décembre 2024 Limitation de la hausse du TRV à +10 % en moyenne Aides énergies : les modalités de soutien aux consommateurs d'énergie en 2024
	<u>Collectivités bénéficiaires</u> : celles qui comptent moins de dix agents salariés et qui ont des recettes de fonctionnement inférieures à 2 millions d'euros, pour leurs sites souscrivant une puissance inférieure ou égale à 36 kVA. Entre 28 000 et 30 000 communes selon le Gouvernement.		
Amortisseur électricité		1 ^{er} janvier 2023 – 31 décembre 2023 Réduction du prix de l'électricité hors acheminement et taxes : prise en charge directe par l'État de 50 % du surcoût au-delà de 180 €/MWh (plafond à 500 €/ MWh) Loi de finances pour 2023, Décret n° 2022-1774 du 31 décembre 2022 1 Md€	1 ^{er} janvier 2024 – 31 décembre 2024 Réduction du prix de l'électricité hors acheminement et taxes : prise en charge directe par l'État de 75 % du surcoût au-delà de 250 €/MWh Aides énergies : les modalités de soutien aux consommateurs d'énergie en 2024
	<u>Collectivités bénéficiaires</u> : « Toutes les collectivités territoriales ou leurs groupements, quelle que soit leur taille ». En 2024 : les collectivités non éligibles à la « garantie 280 » et qui ont signé un contrat avant le 30 juin 2023 encore en vigueur en 2024. Les clients doivent attester de leur éligibilité auprès de leur fournisseur. Des modèles d'attestation sont disponibles sur les sites internet des fournisseurs d'électricité.		

Impact pour la commune :

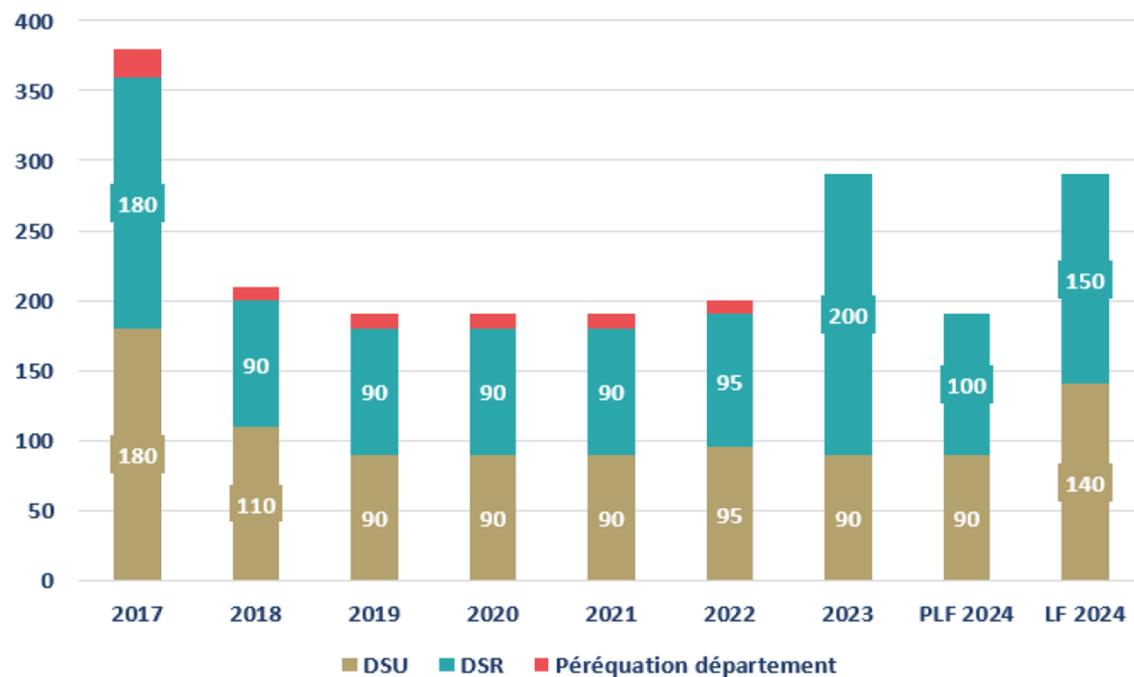
- Éligibilité en cours d'évaluation sur le volet amortisseur électricité.
- Non pris en compte par prudence au BP



Loi de Finances 2024 : évolution des dotations



Art. 240 : Évolution des enveloppes internes à la DGF : Hausse des composantes péréquatrices de la DGF et reconduction du non-écrêtement de la dotation forfaitaire des communes



Source : La Banque Postale, DOB instantané janvier 2024

Impact pour la commune :

- + 43 k€ d'augmentation estimée de la DSR pour Belley
- Soit une augmentation équivalente de la DGF

Source : Finance Active



Loi de Finances 2024 : autres évolutions



Art. 244 : Majoration et réforme de la dotation pour les titres sécurisés

Art. 167 - ETAT B : Abondement supplémentaire du fonds vert, doté de 2,5 milliards en AE en 2024, dont une partie sera fléchée vers la mise en œuvre des plans climat-air-énergie territoriaux

Art. 137: Hausse du FCTVA, notamment du fait de l'augmentation de son assiette : réintégration des dépenses d'aménagement de terrain

Art. 234: Prolongation pour un an du fonds de soutien au développement des activités périscolaires

Art. 250: Modalités de compensation du transfert aux maires du pouvoir de police de la publicité extérieure

Impacts :

- Maintien d'une part fixe et une part variable en fonction du nombre de titres sécurisés
- Subventions pour les projets de la ville : Friches - éclairage public - végétalisation - micro-forêt
- Maintien des taux de subventions possibles sur les projets de la ville

III. Ressources humaines



Organigramme global de la collectivité

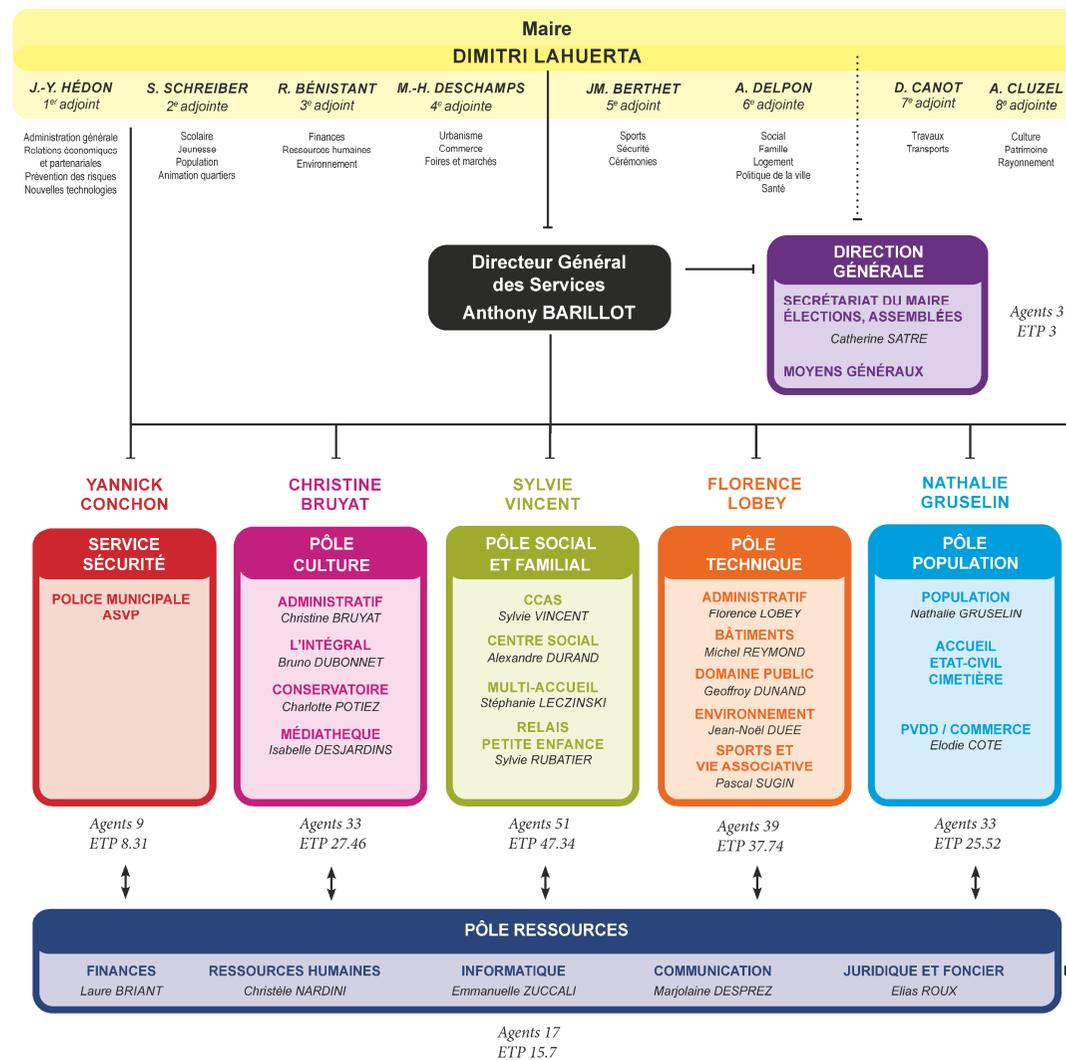
1^{er} janvier 2024



La Ville de Belley
 134 agents (dont 3 alternants)
 1 direction générale
 5 pôles
 19 services

Le CCAS de Belley
 51 agents (dont 3 alternants)
 4 services

Total agents = 185
ETP = 165,07
 MAJ au 01/01/2024



Focus sur la Ville et le Pôle culture



Ce symbole sera apposé dans le titre lorsque la page intègre les budgets annexes hors Pôle culture

Situation relative de la commune



Les données issues du ministère de la Fonction Publique et de la Direction Générale des Collectivités Locales, à titre indicatif, font état des éléments suivants :

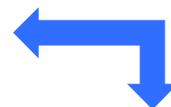
Strate démographique de la commune	Effectifs moyens par commune
Moins de 500 habitants	3
De 500 à 1999 habitants	10
De 2000 à 3499 habitants	31
De 3500 à 4499 habitants	58
De 5000 à 9999 habitants	116
De 10 000 à 19999 habitants	274
De 20 000 à 49999 habitants	659
De 50 000 à 99999 habitants	1503
De 100 000 à 299 999 habitants	2523
300 000 habitants et plus	6113

Point d'attention :

Ces valeurs d'effectifs moyens par commune sont **une moyenne des communes appartenant à l'intervalle indiqué.**

Il faut donc lire :

Communes de 500 à 1 999 hab., la moyenne est de 10 agents. Ainsi, les communes proches de 1 999 hab. ont probablement beaucoup plus que 10 agents et que les communes proches de 500 hab. probablement moins.



Belley se situe dans une très bonne moyenne avec **134 agents** pour 10 000 habitants.

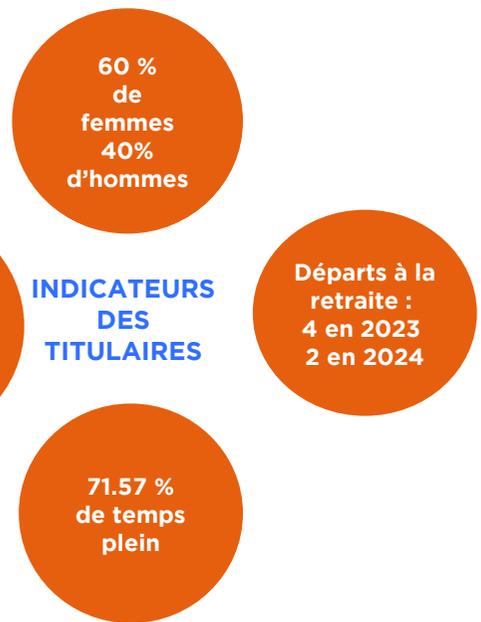
Structure des effectifs 2023

Ville et Pôle culture



Catégorie	Effectif moyen 2023	ETP moyen 2023
Catégorie A	14	12.99
Catégorie B	24	19.94
Catégorie C	105	88.01
Autres (app/pigiste/ARE)	5	4.50
Total	148	125.44

Population	Effectif moyen 2023	ETP moyen 2023
Titulaires	112	101,42
Contractuels de droit public	23	17,50
ARE	1	0.67
Vacataires (pigistes)	3	2.17
Contractuels de droit privé (apprentis)	2	1.67
Total	148	125.21



Catégorie	Effectif moyen 2023	ETP moyen 2023
Catégorie A	12	10.99
Catégorie B	19	15.91
Catégorie C	81	74.52
Total	112	101.42



*Orientations RH
2024*



Les jeunes alternants au sein de la collectivité



La Ville de Belley poursuit ses engagements
3 contrats alternant en 2024

Service Environnement

Baccalauréat Professionnel
Aménagements Paysagers
de septembre 2023 à août 2025

Service Communication

Master en communication globale
et stratégie des marques
septembre 2022 à août 2024

Service Financier

BTS de Comptabilité et Gestion
septembre 2023 à août 2025



Le financement partenarial des postes

2024



Poste Ville et Pôle Culture	Dépenses	Recettes	% de financement	Coût Net Collectivité
1 Chargé de Projet « Petites villes de demain »	56 K€	40,3 K€	71,96 %	15,7 K€
3 Alternants (coût de formation 2023 - 2024)	44,4 K€	37 K€	83,33 %	7,4 K€
1 Conseiller numérique	27 K€	9,4 K€	35 %	17,6 K€
1 binôme de policiers pour la police pluricommunale (9h30 hebdomadaires soit 27,14 % d'un temps plein)	31 K€	31 K€	100 %	0
Totaux :	158,4 K€	117,7 K€		40,7 K€

Accompagner la gestion des carrières

2023 - 2024



1 Reclassement médical

3 Mobilités internes
valorisation de compétences
réorganisation de services

Evolution de carrière

3 promotions internes validées
sur 6 dossiers présentés au CDG
15 avancements de grade réalisés



*Impacts
sur la masse
salariale 2024*

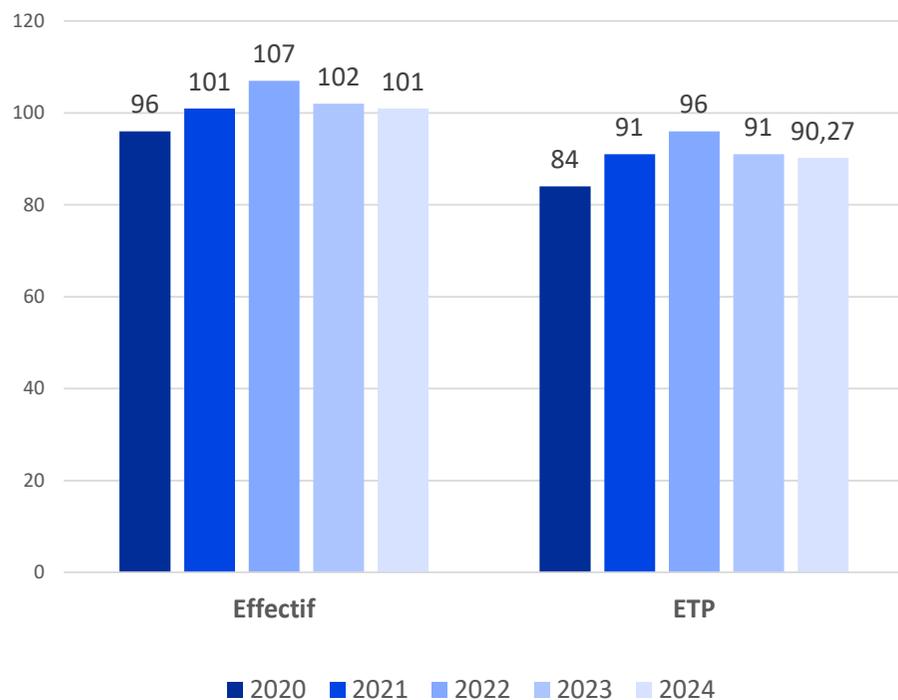


Stabilisation des effectifs et des ETP

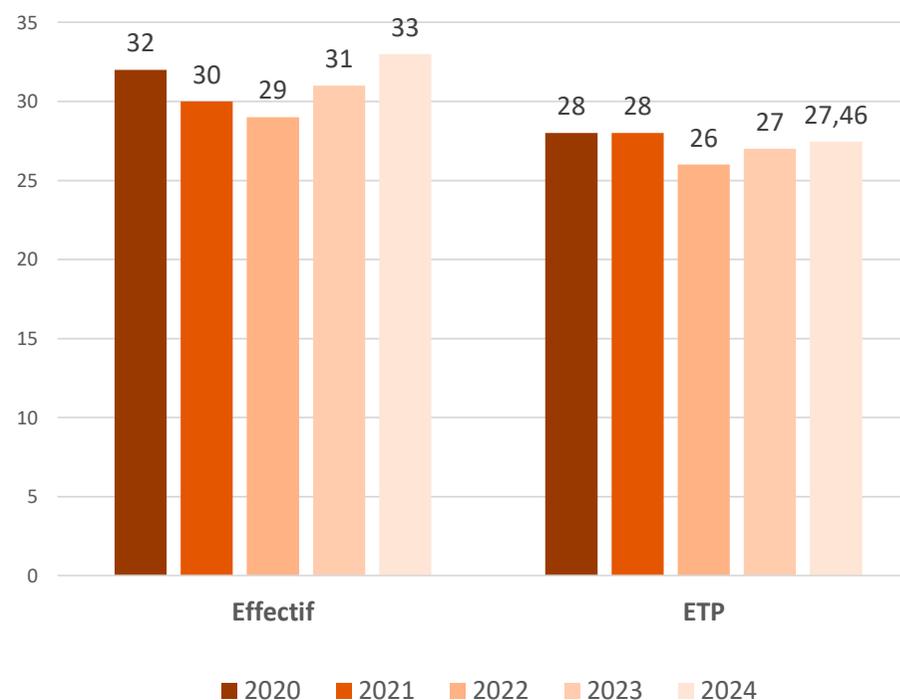
Ville et Pôle Culture



Evolution Effectifs et ETP Ville



Evolution Effectifs et ETP Pôle Culture

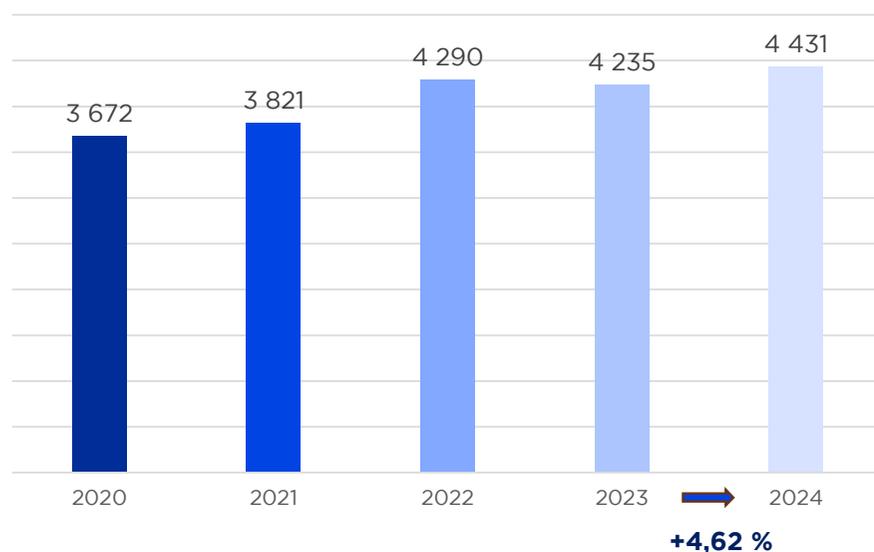


Évolution de la masse salariale – Chapitre 012

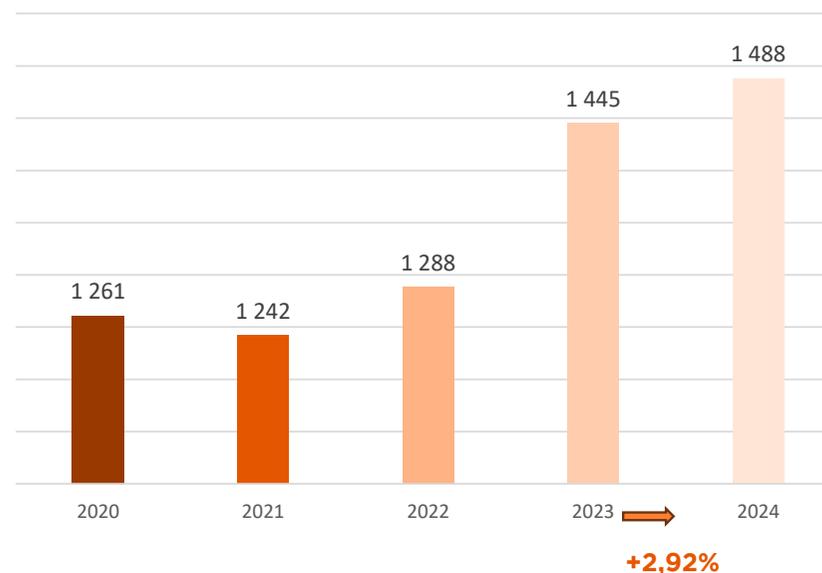
(BP 2023 + DM 2023 / BP 2024) Ville et Pôle Culture



Masse salariale Ville en K€



Masse salariale Pôle Culture en K€



Absorber l'augmentation de la masse salariale due à l'inflation et aux mesures réglementaires : hausse du point d'indice, revalorisation des grilles indiciaires, augmentation du SMIC, augmentation du taux patronal assurance vieillesse RG, monétisation des jours CET...



Principales évolutions des dépenses :

Hypothèses 2024 - Ville



Comparatif masse salariale 2023/2024 : + 196 000 € dont 60 % mesures gouvernementales

78 K€



Principaux éléments de l'effet report des données 2023 sur 2024 :

Revalorisation 1,5 % du point d'indice au 01/07/23 = 53 K€
Revalorisation bas de grille de rémunération au 01/07/23 (+ 9 pts) : 4 K€

Gestion RH : carrière, maladie, temps travail, mobilité... : 21 K€

60 K€



Revalorisation des grilles au 01/01/2024 (+ 5 pts) : 42 K€
Déroulement de carrière 2024 (avancement d'échelon obligatoire) : 18 K€
Augmentation de la cotisation Patronale Assurance Vieillesse Régime général

30 K€



Mesures endogènes : évolution rémunération apprentis, revalorisation du régime indemnitaire (IFSE), recrutement, disponibilités...

24 K€



Augmentation hors flux (assurance du personnel, tickets restaurant, refacturation entre budgets, prestations familiales directes...

4 K€



Enveloppe Elections Européennes



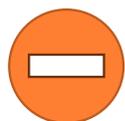
Principales évolutions des dépenses :

Hypothèses 2024 – Budget Culture



Comparatif masse salariale 2023/2024 : + 43 000 € dont 72 % mesures gouvernementales

Principaux éléments de l'effet report des données 2023 sur 2024 :



- 6 K€

Revalorisation 1,5 % du point d'indice (01/07/23) : 18 K€

Gestion RH : carrière, temps travail, mobilité... : -24 k€



14 K€

Revalorisation des grilles au 01/01/2024: 11 K€

Déroulement de carrière 2024 (avancement d'échelon obligatoire) : 2 K€

Augmentation de la cotisation Patronale Assurance Vieillesse Régime général

3 K€

Mesures endogènes : évolution rémunération, évolution temps travail titulaire, revalorisation du régime indemnitaire (IFSE), départ...

32 K€

Augmentation hors flux (dont les dépenses GUSO)

Lignes directives de gestion (1/2)



Induites par la Loi de transformation de la Fonction Publique n° 2019-828 du 06/08/2019 et précisées par Décret n° 2019-1265 du 29/11/2019

Elles définissent la stratégie pluriannuelle de pilotage RH notamment en matière de GPEEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences)

Les Objectifs

- fixer des orientations en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels
- anticiper l'évolution des missions et des métiers en adaptant les compétences,
- développer des leviers managériaux par une action publique plus réactive, plus attractive
- simplifier les procédures, garantir la transparence et l'équité de traitement = règles établies
- renforcer l'égalité professionnelle
- favoriser la mobilité interne et accompagner les transitions professionnelles

Lignes directives de gestion (2/2)



Organisation et conditions de travail

Accompagner les parcours professionnels

Santé et sécurité

Inclusion des personnes en situation de handicap

Les axes prioritaires mis en œuvre

Rémunération et protection sociale

Recrutement et mobilité interne

Formation

Égalité homme / femme



IV. Orientations budgétaires



*Un budget 2024
au service du
**développement
de la ville***



La revitalisation globale de la ville



ENVIRONNEMENT



Commerce de proximité

- Poste du chargé de mission
- Plan de lutte contre la vacance commerciale
- Aides directes aux commerces
- Travail partenarial avec l'UCAB et la CCBS



Aménagement Habitat Urbanisme

- **Revitalisation des friches**
 - Ex-Percevaux
 - Ex-Le Tanneur
 - Le Bar des Aigles
- **Reconversion de quartiers**
 - Le Quartier Chapitre
 - Le Quartier de l'Amitié
- **Programme « Nouvel élan cœur de ville »**
 - Ilot Baudin
- Bugey-Sud Rénov +/OPAH



Culture et patrimoine

- Démarche SPR
- Étude offre culturelle du territoire



Services publics et équipements

- Plaine sportive Belley Bugey-Sud
- Création d'une offre de transport
- Création d'une Maison France Service

Porté par la CCBS



L'action culturelle et événementielle



Fonctionnement 2,5 M€

- 10 événements dans l'année
- Un conservatoire
- Une médiathèque
- La salle de l'Intégral

Investissement 462 K€

- Entretien et mise aux normes incendie du palais épiscopal
- Mise aux normes PMR de l'Intégral



L'action sociale, l'enfance et la jeunesse



Fonctionnement 4,3 M€

Investissement 126 K€



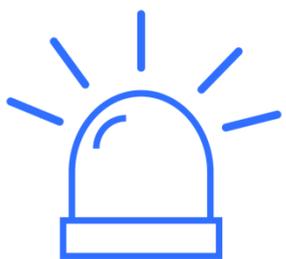
- 4 bourses
- 1 crèche
- 4 écoles
- 1 centre social
- 1 relais assistantes maternelles



- Travaux de sécurisation et de rafraîchissement des salles à l'école Jean-Ferrat



La sécurité



Fonctionnement 452 K€

- 5 agents PM armés présents 6/7J
- 2 ASVP
- 1 secrétaire administrative
- 1 système de vidéoprotection

Investissement 70 K€

- Poursuite du déploiement de la vidéoprotection
- Sécurisation des écoles



La politique environnementale

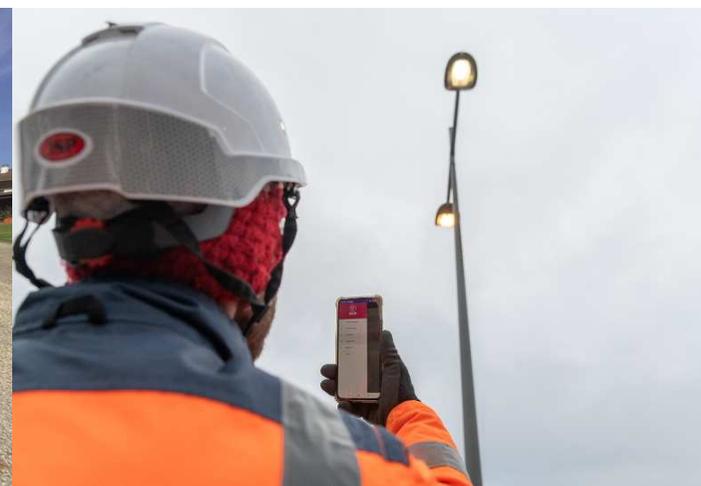


Fonctionnement 692 K€

Investissement 154 K€



- › Service environnement, achats de végétaux
- › Entretien des espaces verts
- › Politique interne de tri des déchets
- › Démantèlement, dépollution hangar Margueron
- › Rénovation éclairage public : 400 leds/an
- › Végétalisation grande rue
- › Création de micro-forêts urbaines



La vie associative et sportive



Fonctionnement 457 K€

Investissement 4,2 M€

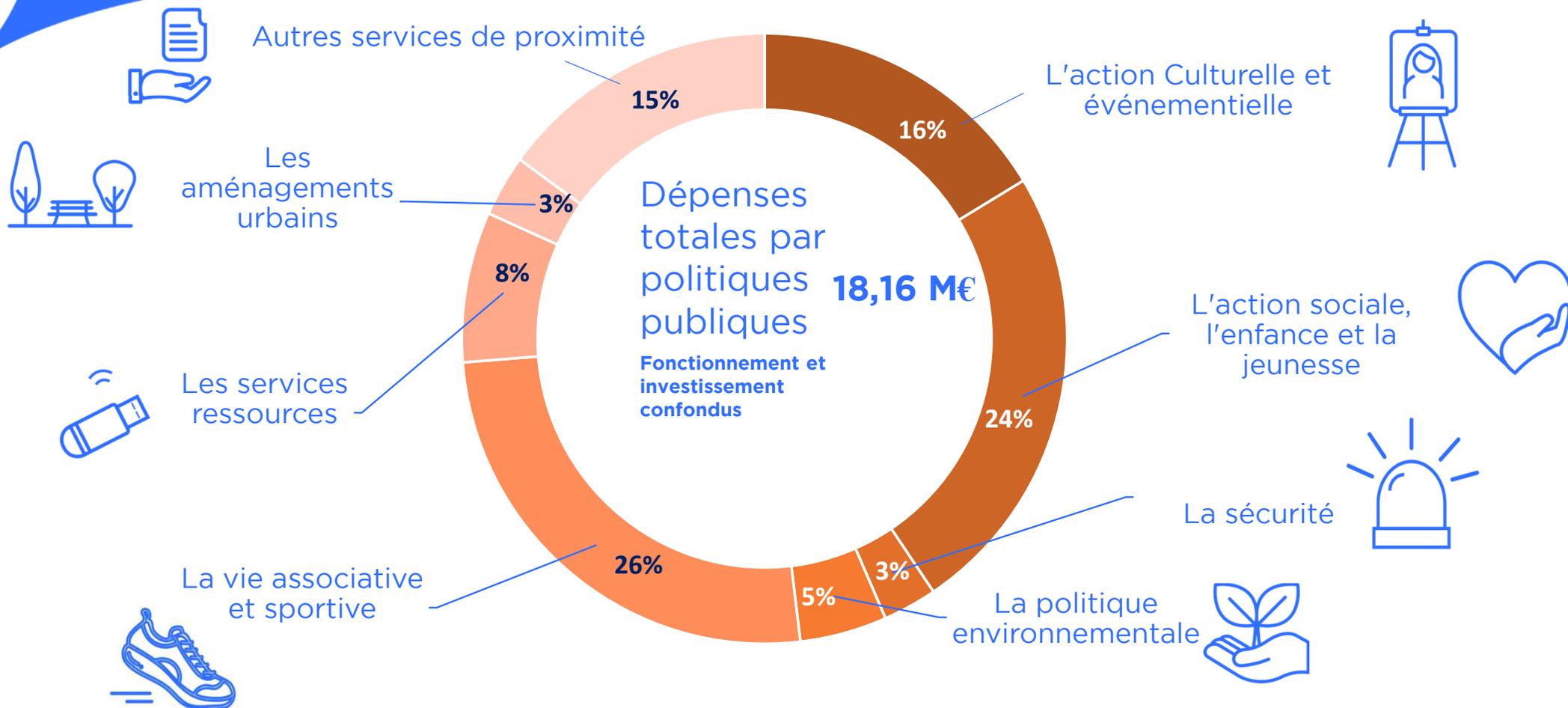


- › Un service vie associative :
2 agents
- › Un site associatif moderne
- › 50 associations subventionnées

- › Plaine sportive
- › Rénovation et modernisation
du gymnase Morin



Budget 2024 par politiques publiques



Vision des grands investissements du mandat



« Plaine sportive »



➤ Investissement total **12,2 M€ HT**

➤ Impact estimé pour Belley **4,7 M€ HT**

Financeurs	Montants HT	Taux
DETR / DSIL	450 000 €	4%
FEDER	4 186 000 €	39%
Conseil Régional	1 500 000 €	14%
Conseil Départemental	450 000 €	4%
CCBS	500 000 €	5%
ANS	350 000 €	3%
Fédérations sportives	180 000 €	2%
Fonds propres travaux	3 206 380 €	29%
Montant travaux estimé	10 822 380 €	100%
Maîtrise d'oeuvre	1 382 000 €	
Fonds propres Maîtrise d'oeuvre	1 382 000 €	100%

« *Nouvel élan cœur de ville* »

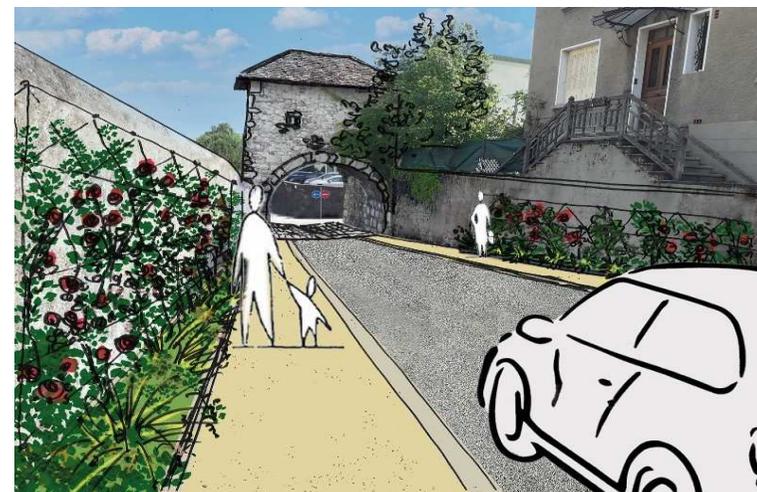


- Aménagement, végétalisation, traitement paysager
- Baudin – Grande rue – Terreaux (option fin de mandat)

➤ **2024 : Phase 1 - Baudin 1,67 M€ TTC**
Co-maitrise d'ouvrage CCBS soit **818 k€ pour Belley**

Financiers	Montants HT	Taux
DETR / DSIL	122 464 €	15%
Département de l'Ain	128 000 €	16%
Etat – Fonds vert	40 821 €	5%
Conseil Régional	275 421€	34%
Fonds propres sur travaux	251 365 €	20%
Montant travaux estimé	818 071€	100%
Maîtrise d'oeuvre	86 653€	
Fonds propres Maîtrise d'oeuvre	86 653 €	100%

➤ Impact estimé pour Belley **338 K€ HT**



La réhabilitation des friches



Le Tanneur



- ❖ Achat – démolition : **1 M€**
- ❖ Fonds friches : **500 k€**
- ❖ Déficit : fonction du projet

Bar des Aigles



- ❖ Achat bâtiment Bar des aigles et deux autres tènements : **133 k€ HT**
- ❖ Études : **10 k€**
- ❖ Financement Petites Villes de Demain et DRAC : **4,8 k€**
- ❖ **Reste à charge Ville de Belley : 5,2 k€**

➤ Opportunités à saisir

- ❖ Partenariat avec l'EPF sur deux sites stratégiques
 - ❖ Un : Grande rue
 - ❖ Un : rue St-Martin
- ❖ **Projets mixtes logements et commerces**

La requalification des quartiers



Quartier du Chapitre - ancienne crèche



- ❖ Études : **36 k€**
- ❖ Financement congrégation des sœurs : **18 k€**
- ❖ Financement Petites Villes de Demain : **9,75 k€**
- ❖ Reste à charge Ville de Belley : **8,25 k€**

Quartier de l'Amitié



- ❖ Études juridiques portées par la Ville : **20 k€**
- ❖ Études d'insertion architecturales : portées par DYNACITE

Grands projets d'investissement 2024-2026

Commune / Culture



Programme 2024 / 2026 en K€ (montants TTC)	2024	2025	2026
Projet de la Plaine sportive	4 000	5000	4900
Projet nouvel élan cœur de ville : Ilot Baudin	1 621		
Réfection et mise aux normes du gymnase Morin	200	477	
Modernisation de l'éclairage public - Poursuite du programme	110	70	70
Projet nouvel élan cœur de ville : Mise en valeur des halles dans la continuité des Terreaux			50
Requalification des friches : Tanneur , bar des Aigles	15	154	
Étude du projet de modernisation des écoles		50	
Rénovation salle de l'Intégral	200	50	
Mise en conformité palais épiscopal - Fin du programme	49		
Investissements récurrents	500	500	500
TOTAUX en K€	6 695	6 301	5 520
Subventions attendues	949	2 525	2 025
Autofinancement prévisionnel	3 746	2 376	2 495
Emprunts	2 000	1 400	1 000
Total des financements	6 695	6 301	5 520



Soit un investissement de 18 516 K€ avec un autofinancement de la Ville de Belley de 8 617 K€

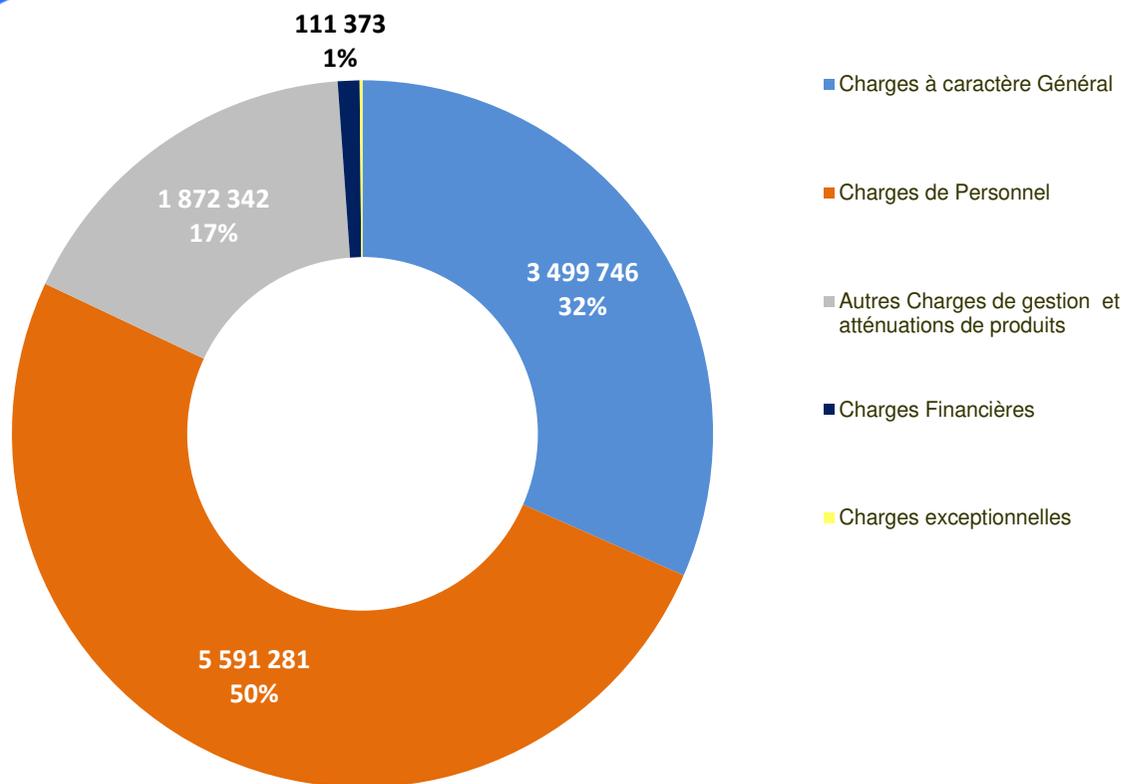


*Dépenses
de
fonctionnement*



Structure des dépenses de fonctionnement

Commune/Culture 2023



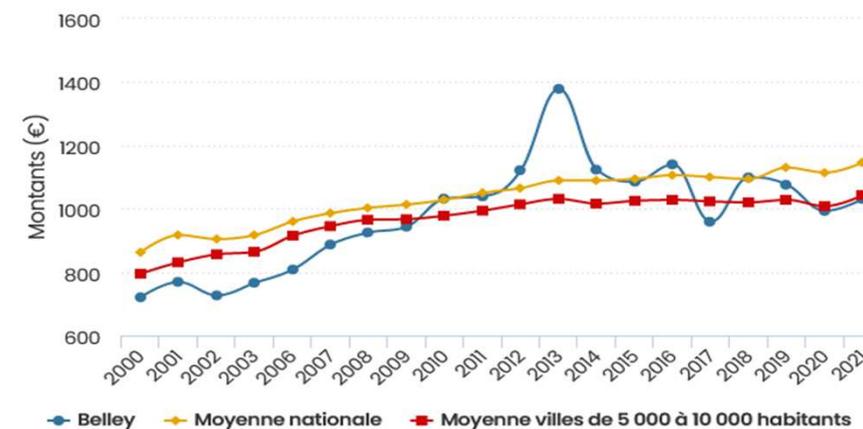
Les charges de personnel représentent **50 %** des dépenses de fonctionnement, soit un niveau égal à la moyenne nationale qui est de 50 %.

*après retraitement du Pôle culture

Les autres charges de gestion et contingents représentent, quant à elles, **17 %** des dépenses de fonctionnement. Ces dépenses regroupent principalement les subventions aux associations et les subventions attribuées aux budgets annexes.

Charges de fonctionnement par habitant de Belley

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



© JDN 2023



Subventions d'équilibre

Budgets annexes Pôle culture et CCAS



BUDGET/ En k€	2022	2023	Projection 2024
PÔLE CULTURE	1 806 k€	1 806 k€	1 961 k€
CCAS	873 k€	873 k€	1 173 k€ dont mesures gouvernementales
TOTAL	2 679 K€	2 679 K€	3 134 k€

Subventions aux associations

Commune/Culture 2023



BUDGET / ANNEE K€	2020	2021	2022	2023	Projection 2024
PÔLE CULTURE	14	13	12	15	Maintien
COMMUNE dont :	392	405	394	369	Maintien
OGEC	174	194	189	184	
Amicale du personnel	49	49	49	51	
Associations sportives	153	124	124	116	
Autres	16	38	32	18	
TOTAL	406	418	406	384	

Bilan 2023 :

- 28 associations sportives
- 15 associations culturelles
- 1 Cinéma
- 4 MFR
- 11 associations autres (sou des écoles, organisme de formation ...)
- montant - élevé: 0,1 K€
- montant + élevé: 22 K€

Orientations 2024 :

Les enveloppes allouées seront maintenues sur la durée du mandat.

Critères projets

Actualités en 2024 :

- Poursuite de la contractualisation avec chaque association pour un partenariat renforcé



Dépenses de fonctionnement :

Quelles orientations ?



Orientations 2024 et à venir :

Un niveau de charge de fonctionnement en hausse de 3,5 % évalué à 11,04 M€ en 2024 contre 10,76 M€ en 2023.

Objectifs 2024 / 2026 :

Évaluation à **2 430 K€** intégrant la hausse des fluides.
Grâce aux mesures énergétiques mises en œuvre, le coût des énergies sera contenu en 2024 et limité aux seules évolutions tarifaires.

Charges à caractère général : **011**

Charges de personnel : **012**

Autres charges de gestion et contingents

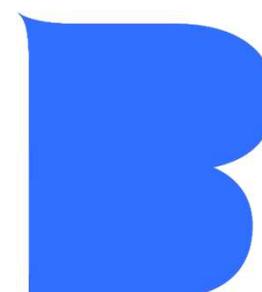
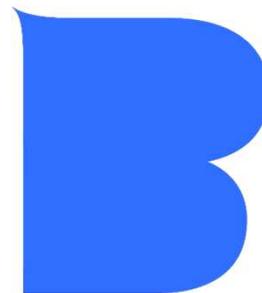
L'évolution constatée en 2024 correspond notamment à l'intégration de l'évolution du point d'indice.

Pour la fin du mandat, les effectifs resteront stables. Une hausse naturelle de **2 %*** des rémunérations est prévue annuellement.

**Hors augmentation potentielle du point d'indice*

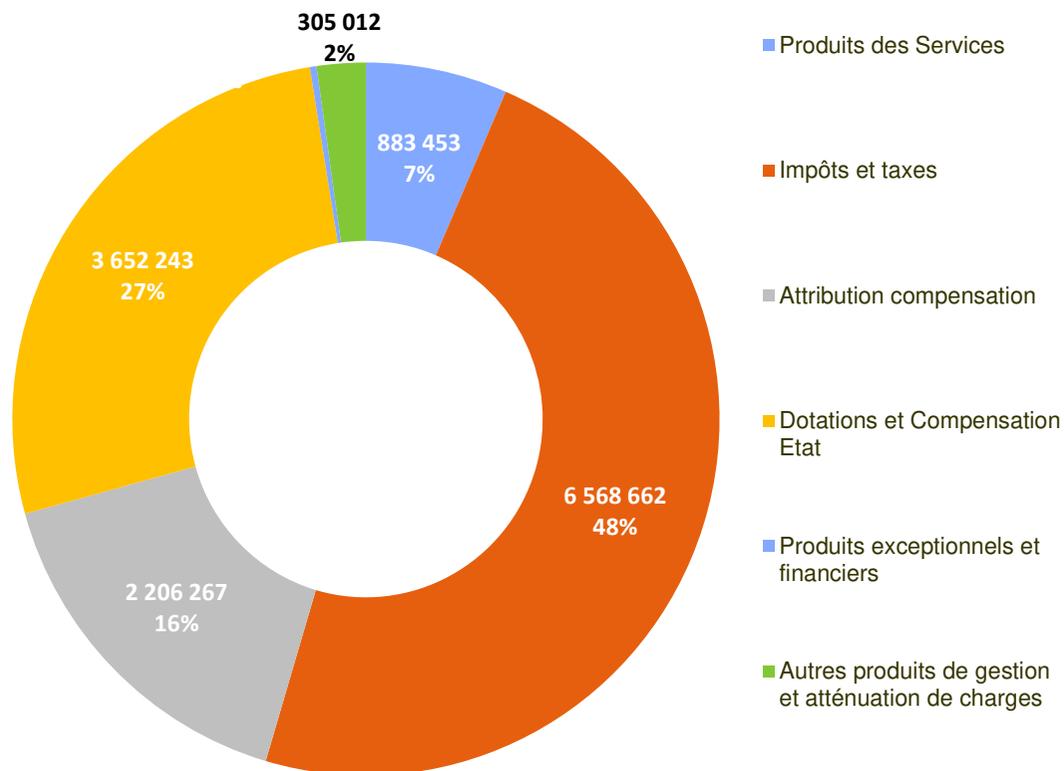
Le niveau de subventions aux associations est maintenu. Il est revu à la hausse pour le budget annexe et le CCAS.

*Recettes
de
fonctionnement*



Structure des recettes de fonctionnement

Commune/Culture 2023

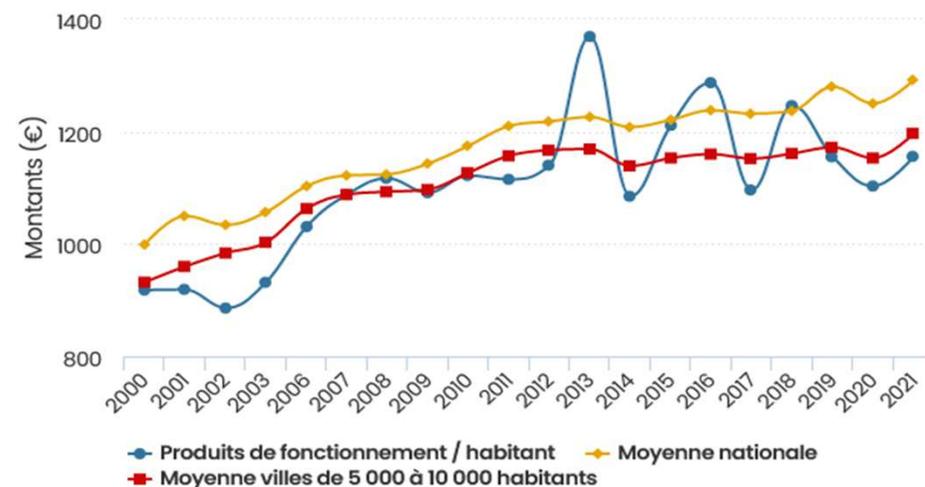


Près de la moitié des recettes sont issues des impositions

Les dotations représentent plus **d'1/4 des recettes** de fonctionnement.

Produits de fonctionnement par habitant de Belley

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



© JDN 2023

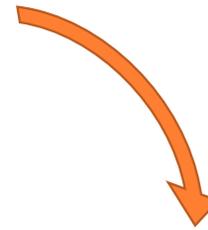


Évolution des impôts



Taux (%)	2021	2022	2023	Projection 2024
Taxe d'habitation	18,92	18,92	18,92	Pas d'augmentation du taux
Taxe foncière (bâti)	30,82*	30,82	30,82	Pas d'augmentation du taux
Taxe foncière (non bâti)	49,05	49,05	49,05	Pas d'augmentation du taux

*Taux communal 2021 = taux départemental 13,97 % + taux communal 16,85 %



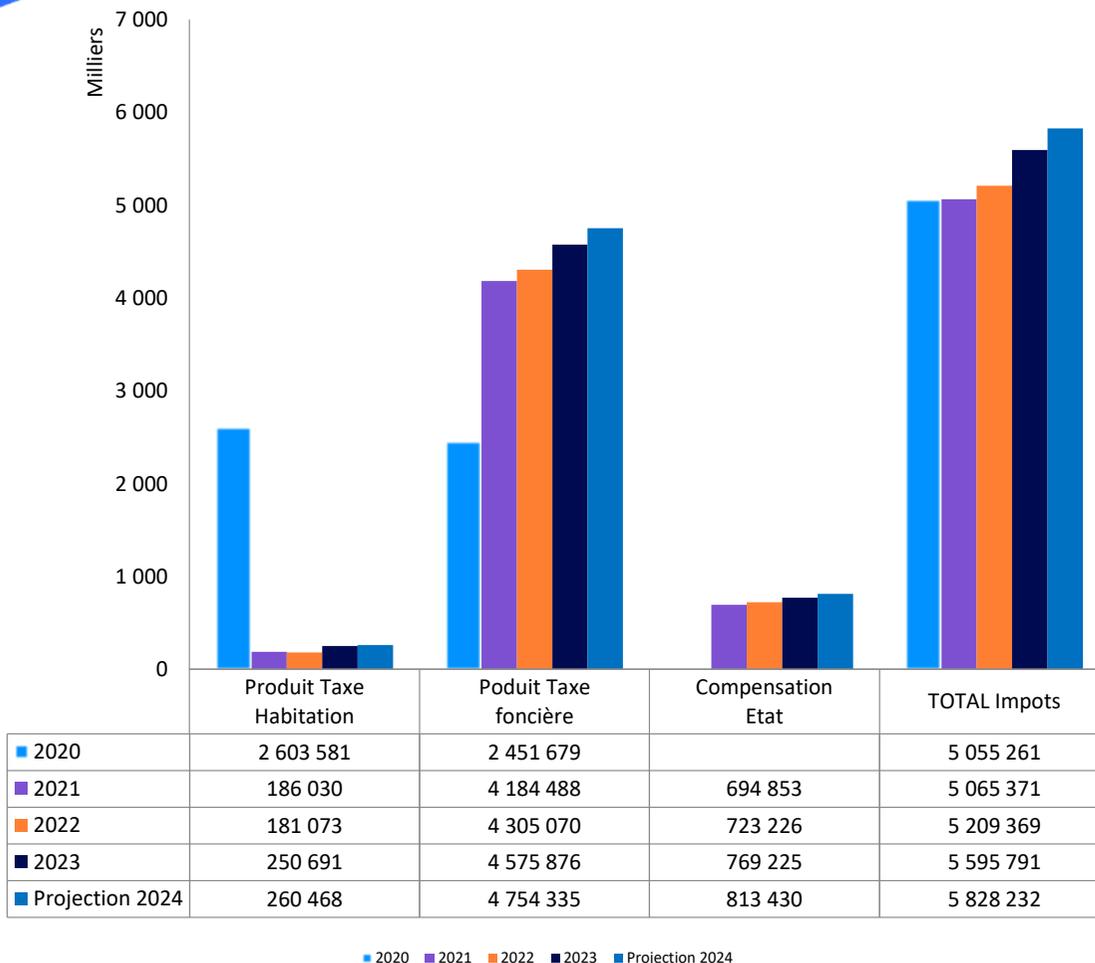
Taux moyen communaux de 2022 (%)	au niveau national	au niveau départemental	Projection 2024 Ville de Belley
Taxe foncière (bâti)	38,28	30,83	30,82
Taxe foncière (non bâti)	50,44	49,25	49,05



Stabilité des taux Belleysans à un niveau moyen départemental mais en dessous de la moyenne nationale
 Dynamique fiscale due à la revalorisation des bases votées en Loi de Finances : + 3,9 % en 2024



Évolution des impôts et taxes



Nb :

Depuis 2021, le mécanisme de compensation de la taxe d'habitation via le transfert de la partie départementale de la taxe foncière des propriétés bâties a été pleinement activé.

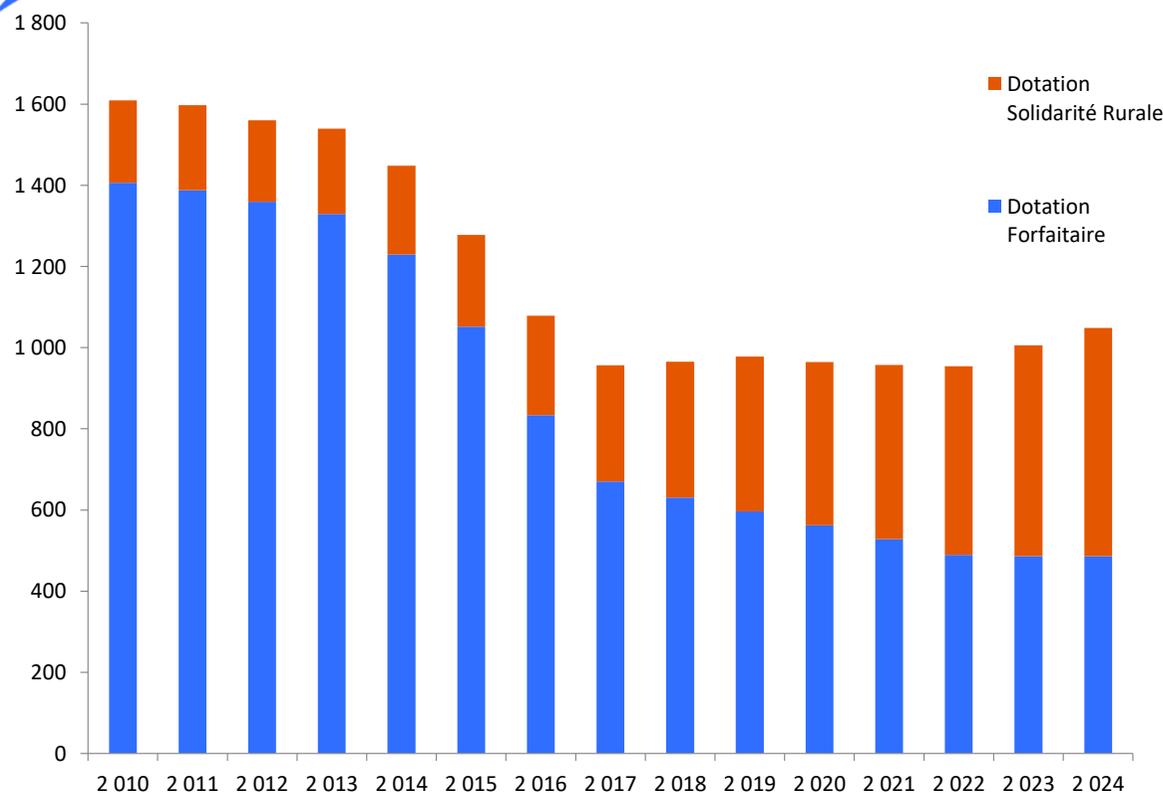
La commune de Belley est sous-compensée via ce système : elle bénéficie donc d'une compensation directe et équivalente versée par l'Etat.



+ 232 k€ de recettes estimées en 2024 par rapport à 2023 intégrant l'évolution des bases 2024 : **+ 3,9 %**



Les dotations



En 13 ans, la commune de Belley a connu une baisse de dotations correspondant **à plus de 600 K€ par an.**

Pour 2024, les projections de ces dotations sont revues à la hausse.

Orientations 2024 :

- La DF : Des critères de calcul de la DGF qui intègrent en 2024 la seule évolution de la population. Pas d'écrêtement. **Une évolution ne faisant pas l'objet d'impact financier.**
- La DSR : **+ 5,3%** soit + 43 k€ par rapport à 2023.

Recettes de fonctionnement :

Quelles orientations ?



Orientations 2024 et à venir :

Impôts et taxes

Instauration en 2022 de la taxe sur les locaux commerciaux vacants (recettes estimées à 175 k€, montant perçu 3 k€ en 2022 et 11 k€ en 2023). Intégration de ce faible rendement dans les projections. Des bases d'imposition dynamiques (7,1 % en 2023 puis 3,9 % en 2024 et 2,5 % en 2025 et 2026). Une évaluation des droits de mutation à titre onéreux à 300 K€/an.

Cessions d'actifs

Cession d'actifs réalisées en 2023 pour 400 k€ puis en 2024, pour 100 k€, afin de financer des opérations d'investissement, alléger la charge d'entretien de bâtiments devenus inutiles et dynamiser l'activité.

Produits des services

Retour aux niveaux de 2019. Evolution tarifaire basée sur l'IPCH (Indice des prix à la consommation harmonisé)

Autofinancement



Projections 2024-2025

Commune/Culture



Orientations 2024 :

Dépenses non courantes de fonctionnement :

- Etudes et prestations : 135 K€
- La subvention versée au budget annexe Pôle culture : hausse ponctuelle de 155 K€
- La subvention versée au CCAS : hausse de 300 k€

Recettes de fonctionnement qui varient :

- Tarifs (commerce, police, location salles spectacle ...) revus en hausse suite vote au Conseil Municipal de décembre 2023
- Intégration du faible rendement de la taxe sur les locaux vacants

Orientations pour les années suivantes :

• Dépenses en hausse naturelle :

- ✓ 011 : + 5 % par an
- ✓ 012 : + 2 % par an

• Recettes en hausse :

- ✓ Augmentation de 3,9 % des bases fiscales en 2024 puis de 2,5 % en 2025 et 2026
- ✓ Produits des cessions d'actifs chaque année jusqu'en 2026

Flux projetés de trésorerie 2024-2026

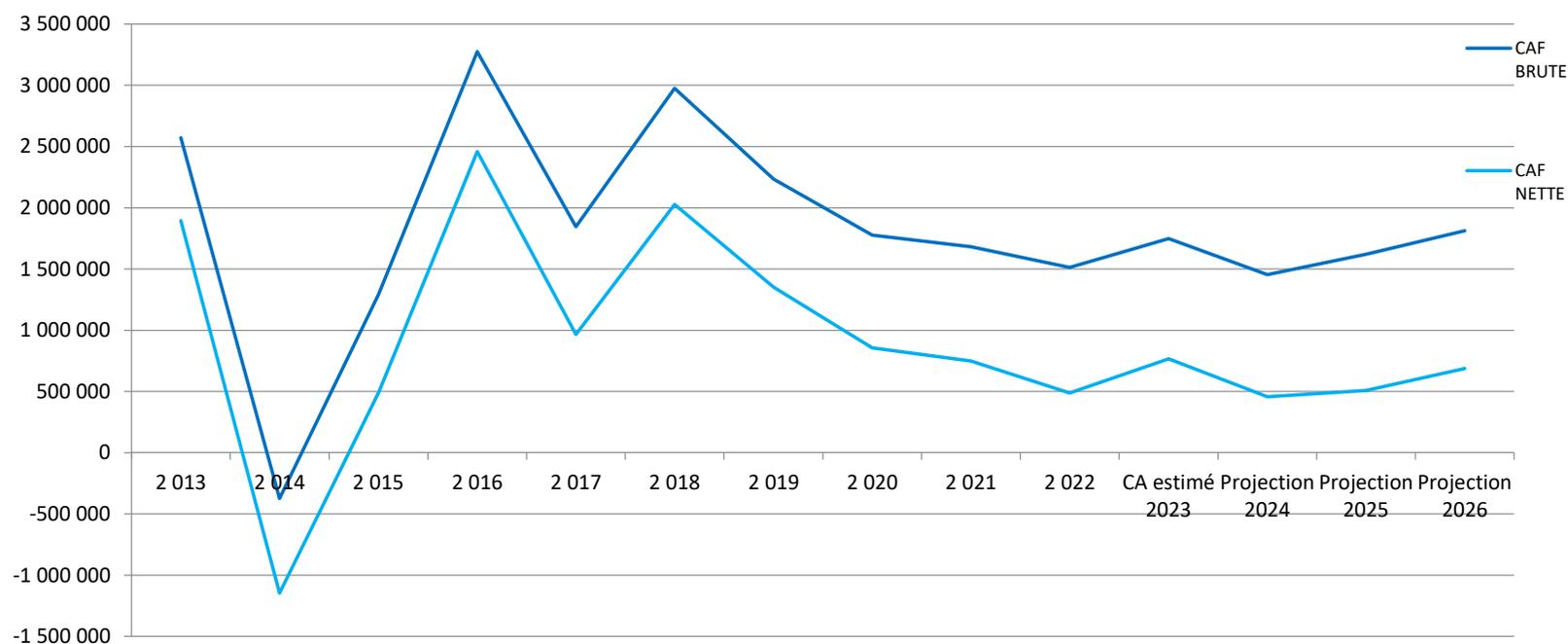
Commune / Culture



	2023	2024	2025	2026
Solde trésorerie au 31/12/2023	4 000			
EPARGNE BRUTE		1 353	1 106	1 045
- INVESTISSEMENTS TTC programme 2024 / 2026		- 6 695	- 6 301	- 5 520
+ CESSIONS ACTIFS		100	514	767
+ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		657	529	457
- Remboursement capital Emprunts		- 997	- 1 112	- 1 125
+ Emprunts nouveaux		2 000	1 400	1 000
+ Subventions reçues		949	2 525	2 025
+ FCTVA (16,404%)		450	736	474
Flux trésorerie de l'année		- 2 183	- 603	- 877
Soldes projetés de trésorerie fin d'année		1 817	1 214	337

Projection CAF brute & nette

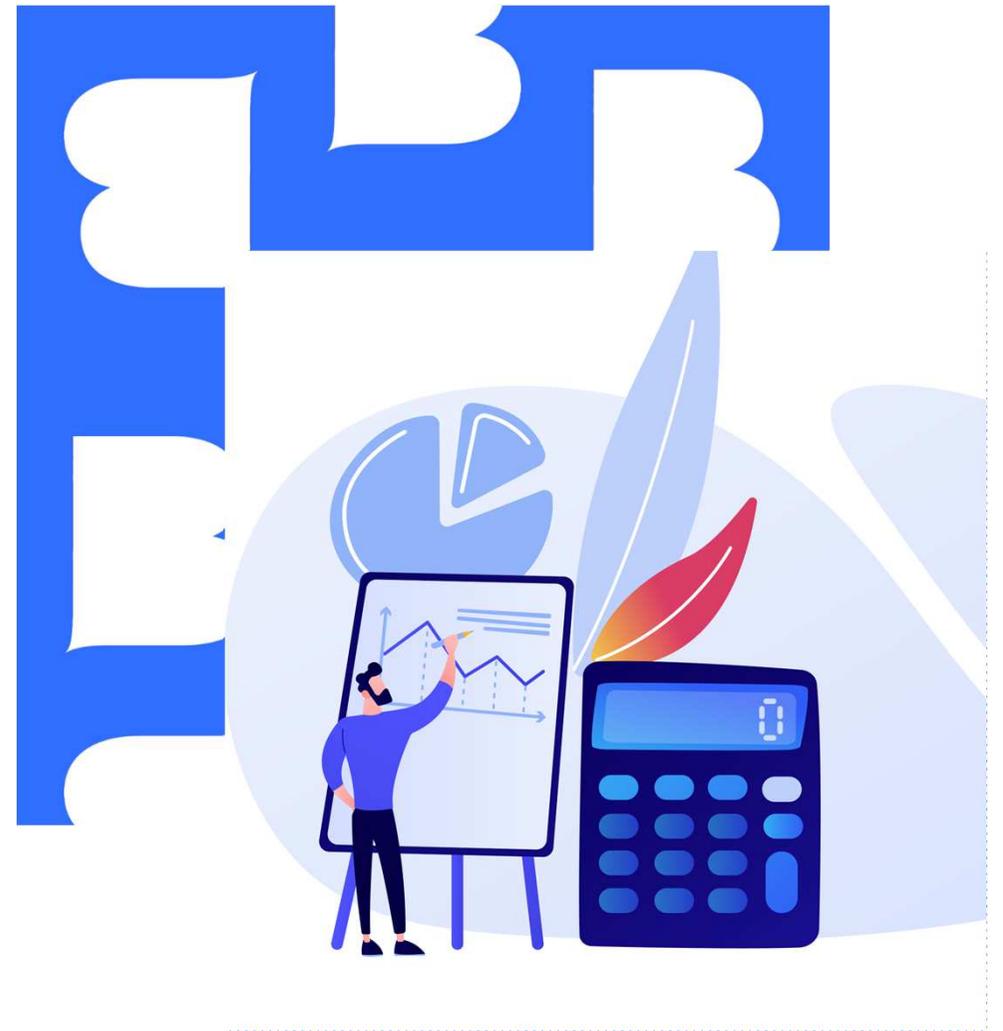
Commune/Culture



Projections des CAPACITES D'AUTOFINANCEMENT en K€					
	2022	2023	2024	2025	2026
CAF BRUTE	1 512	1 748	1 453	1 620	1 812
Remboursement capital dette	-1 025	-982	-997	-1 112	-1 125
CAF NETTE	487	766	456	508	687



V. Evolution de la dette



*La dette
en cours*



Dette en 2024

Tous budgets confondus



Chiffres en K€	Capital restant dû au 31/12/2023	Remboursement du capital année 2024	Charges d'intérêts année 2024	Capital restant dû au 31/12/2024 hors nouveaux emprunts
Principal *	9 290	997	103	8 293
Pôle culture	0			0
Réseau chaleur bois	4 156	253	73	3 903
TOTAL TOUS BUDGETS CONFONDUS	13 446	1 250	176	12 196

** Au budget principal est compris la dette du SDIS intégralement compensée chaque année par le Département*

Dette en 2024

Tous budgets confondus



Synthèse de notre dette au 31/12/2023

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
13 446 K€	1,35 %	11 ans et 3 mois	5 ans et 11 mois	14

Notre dette par établissement prêteur

Prêteurs	Capital restant dû en K€	% du Capital restant dû
CAISSE D'EPARGNE	8 237	61,26 %
CREDIT AGRICOLE	3 593	26,72 %
SFIL CAFFIL	769	5,72 %
BRED BANQUE POPULAIRE	540	4,02 %
Autres prêteurs	307	2,28 %
Ensemble des prêteurs	13 446	100,00%

En 2024 :

- Souhait de pouvoir diversifier les prêteurs



*La stratégie
d'endettement*



Projection de l'endettement

Commune / Culture



Projection dette à venir en K€	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total période
Emprunts nouveaux	288	900	600	0	2 000	1 400	1 000	6 188
Remboursement capital dette actuelle	884	935	953	982	996	1 012	955	6 987
Remboursement capital dette nouvelle				0	0	100	170	

Objectif réitéré : STABILITE de l'endettement de la Commune sur le mandat 2020 / 2026

- + 6 200 K€ d'emprunts nouveaux sur fin de mandat
- 7 000 K€ remboursés en capital sur fin de mandat

*Nos
indicateurs
clés*



Capacité de désendettement

Commune / Culture



Projection de notre capacité de désendettement	2024	2025	2026
En nombre d'années	8	7	6

- Une capacité de désendettement stabilisée
- Une durée inférieure aux seuils recommandés par la Cour des comptes (fixés à 9 ans)

Ratio d'endettement

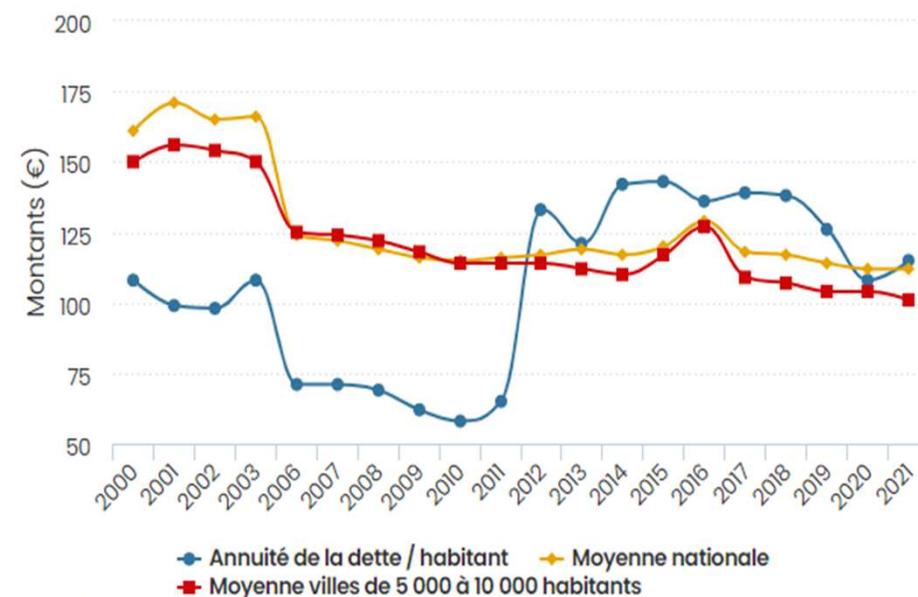
Commune



Budget communal

	2014		2020	2021		2023
	Nos données	Moyenne de la strate	Nos données	Nos données	Moyenne de la strate	Nos données
Annuité en euros / habitant	145	112	108	115	101	115
Encours de dette en euros / habitant	1 523	870	1 121	1 118	784	1 075

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



© JDN 2023



*Les profils
d'extinction
des dettes existantes*

31/12/2023



Profil d'extinction

Dettes Communes



Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2024	9 290 185,73 €	996 792,47 €	103 328,18 €	1 100 120,65 €	8 293 393,26 €
2025	8 293 393,26 €	1 012 372,04 €	90 534,43 €	1 102 906,47 €	7 281 021,22 €
2026	7 281 021,22 €	955 065,46 €	77 323,37 €	1 032 388,83 €	6 325 955,76 €
2027	6 325 955,76 €	969 601,98 €	65 818,25 €	1 035 420,23 €	5 356 353,78 €
2028	5 356 353,78 €	973 868,39 €	53 915,98 €	1 027 784,37 €	4 382 485,39 €
2029	4 382 485,39 €	957 037,20 €	41 652,04 €	998 689,24 €	3 425 448,19 €
2030	3 425 448,19 €	973 138,07 €	28 981,54 €	1 002 119,61 €	2 452 310,12 €
2031	2 452 310,12 €	882 297,99 €	15 846,72 €	898 144,71 €	1 570 012,13 €
2032	1 570 012,13 €	653 395,38 €	9 891,85 €	663 287,23 €	916 616,75 €
2033	916 616,75 €	297 895,88 €	6 266,11 €	304 161,99 €	618 720,87 €
2034	618 720,87 €	143 804,88 €	4 540,22 €	148 345,10 €	474 915,99 €
2035	474 915,99 €	144 049,12 €	3 314,72 €	147 363,84 €	330 866,87 €
2036	330 866,87 €	123 366,87 €	2 103,21 €	125 470,08 €	207 500,00 €
2037	207 500,00 €	82 500,00 €	1 113,28 €	83 613,28 €	125 000,00 €
2038	125 000,00 €	62 500,00 €	619,54 €	63 119,54 €	62 500,00 €
2039	62 500,00 €	62 500,00 €	238,28 €	62 738,28 €	0,00 €
total		9 290 185,73 €	505 487,72 €	9 795 673,45 €	

Profil d'extinction

Dette Réseau chaleur-bois 



Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2024	4 155 658,11 €	252 938,14 €	73 116,40 €	326 054,54 €	3 902 719,97 €
2025	3 902 719,97 €	256 657,28 €	68 417,53 €	325 074,81 €	3 646 062,69 €
2026	3 646 062,69 €	260 446,94 €	63 648,13 €	324 095,07 €	3 385 615,75 €
2027	3 385 615,75 €	264 308,67 €	58 806,67 €	323 115,34 €	3 121 307,08 €
2028	3 121 307,08 €	268 244,05 €	53 891,54 €	322 135,59 €	2 853 063,03 €
2029	2 853 063,03 €	272 254,66 €	48 901,20 €	321 155,86 €	2 580 808,37 €
2030	2 580 808,37 €	276 342,19 €	43 833,94 €	320 176,13 €	2 304 466,18 €
2031	2 304 466,18 €	280 508,32 €	38 688,07 €	319 196,39 €	2 023 957,86 €
2032	2 023 957,86 €	284 754,84 €	33 461,82 €	318 216,66 €	1 739 203,02 €
2033	1 739 203,02 €	289 083,48 €	28 153,43 €	317 236,91 €	1 450 119,54 €
2034	1 450 119,54 €	285 681,51 €	22 760,97 €	308 442,48 €	1 164 438,03 €
2035	1 164 438,03 €	264 813,63 €	17 911,62 €	282 725,25 €	899 624,40 €
2036	899 624,40 €	269 016,44 €	13 429,08 €	282 445,52 €	630 607,96 €
2037	630 607,96 €	273 291,16 €	8 874,62 €	282 165,78 €	357 316,80 €
2038	357 316,80 €	277 639,01 €	4 247,02 €	281 886,03 €	79 677,79 €
2039	79 677,79 €	79 677,79 €	382,45 €	80 060,24 €	0,00 €
Total		4 155 658,11 €	578 524,49 €	4 734 182,60 €	

Synthèse et orientations 2024

Quatre lignes d'emprunt en cours, pas d'emprunt prévu en 2024
La dette souscrite pour construire la chaufferie et les réseaux **a été renégociée en 2019**. La durée souscrite correspond à la durée de vie des équipements. Elle s'éteindra en 2039.



Profil d'extinction

Budgets consolidés



	2024	2025	2026	2027	2032
Encours moyen K€	12 799	11 537	10 313	9 088	3 137
Capital payé sur la période K€	1 250	1 269	1 215	1 234	938
Intérêts payés sur la période K€	176	159	141	125	43
Taux moyen sur la période	1,33%	1,33%	1,32%	1,32%	1,34%

VI. Conclusion

